

Modalités d'évaluation des UE - 2026-2027

MENTION

Second degré

PARCOURS - TYPE

Education Physique et Sportive

2 sessions, compensation intra et inter semestres avec une note plancher de 5

Master 1

Place UE	Code UE Code Matière	Libellé UE Libellé Matière	ECTS	Vol. horaire	responsables UE
UE 0710	SC1B710C	Maîtriser et enseigner l'EPS 1	18	150	
Obligatoire	SC1B7100	Approfondir les savoirs en EPS pour engager les élèves	9	124	N. RECOULES
Obligatoire	SC1B7101	Mobiliser ses savoirs pour enseigner l'EPS 1	9	26	N. RECOULES
UE 0730	M2EA730C	Intégrer le Service Public d'Éducation	6	64	F. BARA
UE 0740	SC1B740C	Construire une pratique réflexive : recherche 1	2	15	J. AMATHIEU
UE 0750	SC1B750C	Pratiques professionnelles : s'intégrer dans l'EPL	4	12	F. BARA et J. AMATHIEU

UE 0810	SC1B810C	Maîtriser et enseigner l'EPS 2	17	150	
Obligatoire	SC1B8100	Approfondir les savoirs en EPS pour faire apprendre	8	124	N. RECOULES
Obligatoire	SC1B8101	Mobiliser ses savoirs pour enseigner l'EPS 2	9	26	N. RECOULES
UE 0830	M2EA830C	Comprendre les élèves pour enseigner à tou-tes	3	64	F. BARA
UE 0840	SC1B840C	Construire une pratique réflexive : recherche 2	2	21	J. AMATHIEU
UE 0850	SC1B850C	Pratiques professionnelles : agir dans l'EPL	4	12	F. BARA et J. AMATHIEU
UE 0860	SC1B860C	Maîtriser une langue vivante			
A choix	M2ER8600	Anglais 1	1	18	F. BERLOU
	M2ER8601	Espagnol 1			F. BERLOU
UE 0870	M2EA870C	Acquérir les compétences numériques pour enseigner	3	24	N. ROS D. Peytavi

Modalités votées par le conseil d'INSPE du 23 septembre 2026

SESSION 1		SESSION 2	
Détail des Modalités d'évaluation	% des épreuves dans la moyenne de l'UE	Détail des Modalités d'évaluation	% des épreuves dans la moyenne de l'UE
L'étudiant sera amené à construire un document intégrant la planification d'une leçon et son analyse. Cette seconde partie de 5000 signes (espaces non compris) maximum porte sur l'identification, la justification et l'analyse des leviers favorables à l'engagement. Tout manquement en termes d'assiduité, ponctualité ou d'éthique engendrera la note de 0/20.	50%	L'étudiant sera amené à construire un document intégrant la planification d'une leçon et son analyse. Cette seconde partie de 5000 signes (espaces non compris) maximum porte sur l'identification, la justification et l'analyse des leviers favorables à l'engagement. Tout manquement en termes d'assiduité, ponctualité ou d'éthique engendrera la note de 0/20. Il est possible de reprendre le document de première session en tenant compte des retours du formateur.	50%
Un oral collectif d'un groupe réduit d'étudiants accompagné d'un support présentant des traces de leur pratique professionnelle. L'assiduité est obligatoire. Tout manquement en termes d'assiduité, ponctualité ou d'éthique engendrera la note de 0/20.	50%	Un oral accompagné d'un support présentant des traces de leur pratique professionnelle. L'assiduité est obligatoire. Tout manquement en termes d'assiduité, ponctualité ou d'éthique engendrera la note de 0/20.	50%
oral de groupe pendant le TD intégratif	oral : 100%	écrit sur table de 2h	écrit : 100%
Dossier à rendre	100%	Dossier à rendre	100%
1 écrit en lien avec le contexte professionnel. La non réalisation du stage entraîne la note de 0/20 à l'UE au vu du caractère obligatoire du stage	écrit : 100%	1 écrit en lien avec le contexte professionnel. La non réalisation du stage entraîne la note de 0/20 à l'UE au vu du caractère obligatoire du stage	écrit : 100%
L'étudiant sera amené à construire un document intégrant la planification d'une leçon et son analyse. Cette seconde partie de 5000 signes (espaces non compris) maximum porte sur l'identification, la justification et l'analyse des leviers favorables à l'apprentissage. Tout manquement en termes d'assiduité, ponctualité ou d'éthique engendrera la note de 0/20.	50%	L'étudiant sera amené à construire un document intégrant la planification d'une leçon et son analyse. Cette seconde partie de 5000 signes (espaces non compris) maximum porte sur l'identification, la justification et l'analyse des leviers favorables à l'engagement. Tout manquement en termes d'assiduité, ponctualité ou d'éthique engendrera la note de 0/20. Il est possible de reprendre le document de première session en tenant compte des retours du formateur.	50%
Un oral collectif d'un groupe réduit d'étudiants accompagné d'un support présentant des traces de leur pratique professionnelle. L'assiduité est obligatoire. Tout manquement en termes d'assiduité, ponctualité ou d'éthique engendrera la note de 0/20.	50%	Un oral accompagné d'un support présentant des traces de leur pratique professionnelle. L'assiduité est obligatoire. Tout manquement en termes d'assiduité, ponctualité ou d'éthique engendrera la note de 0/20.	50%
écrit sur table de 2h	écrit : 100%	écrit sur table de 2h	écrit : 100%
Dossier à rendre	100%	Dossier à rendre	100%
1 écrit ou 1 oral en lien avec le contexte professionnel. La non réalisation du stage entraîne la note de 0/20 à l'UE au vu du caractère obligatoire du stage	100%	1 écrit ou 1 oral en lien avec le contexte professionnel. La non réalisation du stage entraîne la note de 0/20 à l'UE au vu du caractère obligatoire du stage	100%
1 évaluation fin semestre CO + EE : 70% 1 évaluation intermédiaire (mi semestre) EE : 30% Évaluation fin de semestre en présentiel, tous sites et tous parcours confondus (fin semestre 8)	CO + EE : 70% EE : 30%	1 évaluation en présentiel CO + EE : 100%	CO + EE : 100%
1 évaluation fin semestre CO + EE : 70% 1 évaluation intermédiaire (mi semestre) EE : 30% Évaluation fin de semestre en présentiel, tous sites et tous parcours confondus (fin semestre 8)	CO + EE : 70% EE : 30%	1 évaluation en présentiel CO + EE : 100%	CO + EE : 100%
écrit 1 : 50% écrit 2 : 50%	50% Ecrit (S7 : QCM) + 50% Ecrit (S8 : dossier numérique déposé sur le portfolio)	50% Ecrit (S7 : QCM) + 50% Ecrit (S8 : dossier numérique déposé sur le portfolio)	écrit 1 : 50% écrit 2 : 50%

À défaut de précision dans les modalités de contrôle des connaissances et des compétences (MCCC) ou dans les consignes applicables à l'évaluation, l'utilisation d'outils d'intelligence artificielle générative ne peut pas être présumée autorisée pour produire, modifier ou compléter un travail évalué. L'utilisation d'un outil d'intelligence artificielle générative en méconnaissance des consignes applicables à l'évaluation est susceptible de relever des procédures en vigueur dans l'établissement en matière de fraude et de discipline.

L'administratrice provisoire
de l'Inspé Toulouse Occitanie-Pyrénées

Nadine JESSEL